

PRIX DES ANNONCES : Annonces, la ligne, fr. 0.80; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corp.), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

# L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS : 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50 Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux ou les facteurs des postes. Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de presse.

## Les Chemins de Fer Belges

### LES CHEMINS DE FER BELGES

L'opinion publique commence à se rendre compte que la question des chemins de fer belges est une question de la plus haute importance non seulement pour notre pays mais aussi pour les pays voisins.

Le régime auquel sera soumis notre railway national sera stipulé par le futur traité de paix.

La solution que préconisait dans notre numéro de dimanche 28 juillet, notre collaborateur, M. le Dr Henquinez, mérite toute attention.

« Notre réseau », dit-il, « constitue, pour l'Allemagne, la principale voie d'accès à la mer. Si les Allemands s'en désintéressaient, ils risqueraient de perdre l'artère principale de leur commerce avec l'Angleterre et le Nouveau Monde et on comprend l'affirmation de la Gazette de Cologne : « L'Allemagne se suiciderait, si elle acceptait de se laisser fermer l'accès de la mer libre, si elle en confiait la clé à un ennemi déclaré. »

D'autre part l'Entente prétend également exercer sur notre réseau un contrôle souverain. Et, pour solutionner le conflit, M. Henquinez propose de remettre notre réseau à un consortium international. L'Angleterre participerait à raison de 25 p. c., la France pour la même proportion et les Puissances Centrales pour les 50 p. c. restant, dans la dépense pour les frais de la remise en état de nos chemins de fer.

Cette proposition pourrait être d'autant plus facilement mise en pratique qu'il existe, depuis 1914, un projet tout fait pour l'exploitation en régie de nos chemins de fer.

Chaque année, lors de la discussion du budget des chemins de fer, le Parlement retentissait des plaintes de députés et de sénateurs qui auraient voulu se rendre compte de la situation exacte des chemins de fer et qui ne parvenaient pas à trouver dans le budget annuel les lumières nécessaires.

En effet, ce budget ne renfermait que les dépenses, les recettes n'y étaient pas mentionnées et on ne pouvait voir si elles équilibraient les dépenses.

Les dépenses, elles-mêmes, ne figuraient pas toutes à ce fameux budget, les intérêts et l'amortissement des capitaux empruntés ressortissant au budget de la Dette publique.

Le contrôle parlementaire était complètement illusoire et c'est ce qui explique les vœux réitérés qui furent émis en faveur de l'autonomie des chemins de fer. Non seulement l'autonomie financière mais aussi l'autonomie administrative, afin de soustraire la gestion des chemins de fer aux influences politiques qui y jouaient un rôle par trop prépondérant.

Le 19 février 1912, MM. de Broqueville, alors ministre des chemins de fer et Levie, ministre des finances, instituèrent une commission qu'ils chargèrent d'étudier sous tous les aspects la question de l'autonomie des chemins de fer et de la marine de l'Etat, ainsi que toutes les questions qui s'y rattachent.

Cette commission fut composée de MM. Helleputte, remplacé plus tard par M. Verhaegen, membre de la Chambre des Représentants; de Buret, directeur général de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux; Jadot, Gouverneur de la Société générale; Corty, Président de la Chambre de commerce d'Anvers; Greiner, Directeur général de la Société Cockerill, à Seraing; Demarteau, Conseiller à la Cour des comptes; Vandersmissen, Professeur à l'Université de Liège, et de plusieurs hauts fonctionnaires de l'Administration des chemins de fer et de la Trésorerie.

Cette commission déposa son rapport, accompagné d'un avant-projet, le 2 décembre 1913, et le 27 février 1914, M. de Broqueville adressait au Roi un rapport en vue de remettre à nouveau en un seul ministère, les départements des chemins de fer et de la marine, des postes et des télégraphes, qui avaient été scindés en 1912 et on y lisait que le « gouvernement sera prochainement en mesure de déposer le projet de loi relatif à l'autonomie de la régie des chemins de fer et qu'il semble qu'en principe l'opinion soit généralement acquise à cette idée. »

Le ministre ajouta : « Quelle que soit la formule, il est certain que l'adoption de l'autonomie allègera notablement la tâche du ministre des chemins de fer. »

L'avant-projet qui accompagnait le rapport répondait à trois questions qui sont les suivantes :

- 1° Les attributions de la régie nationale des chemins de fer;
2° L'organisation de la régie nationale des chemins de fer;
3° L'avant-projet de loi est-il conforme à la Constitution ?

Le premier chapitre a trait à l'organisation de la gestion et stipule les droits et les obligations du conseil d'administration et du conseil de surveillance.

L'article premier instituait la régie sous le nom de Régie Nationale des Chemins de fer de l'Etat. L'article 2 accordait la personnalité civile au nouvel organisme.

La Régie devait être dirigée par un Conseil d'administration composé de quinze membres nommés pour six ans, par le Roi, sur la proposition des chemins de fer et des finances.

Les membres de ce conseil d'administration ne pouvaient appartenir au parlement, ni remplir de fonctions rémunérées par les pouvoirs publics.

Les politiciens, en conséquence, étaient écartés.

L'article VI instituait un collège de commissaires composé de sept membres dont quatre étaient nommés par la Chambre des Représentants et trois par le Sénat.

Les membres du collège des commissaires pouvaient appartenir au parlement, mais ne pouvaient remplir de fonctions rémunérées par les pouvoirs publics.

Les commissaires avaient un droit illimité de surveillance. Le conseil d'administration devait leur remettre chaque semestre un état résumant la situation active et passive.

L'art. 19 stipulait les attributions du conseil d'administration et était rédigé comme suit :

« Le Conseil d'administration de la Régie nationale s'occupe de tout ce qui concerne la conservation, l'exploitation et l'extension des chemins de fer de l'Etat. Il détermine les modifications qu'il y a lieu d'apporter aux installations fixes et roulantes, aux horaires, tarifs et conditions de transport, ainsi qu'à l'organisation des services des chemins de fer de l'Etat. Il prend les initiatives qu'il juge utiles en matière d'extension du réseau et s'applique à réaliser tous les progrès qui s'indiquent à son attention. Les ministres des chemins de fer et des finances soumettent de leur côté au conseil d'administration toute proposition qu'ils jugent utile. »

Comme on le voit, le Conseil d'administration remplaçait le ministre dans toutes ses prérogatives.

Le conseil soumettait au ministre le budget et les demandes de crédit, qui devaient être ensuite soumis aux Chambres et approuvés par elle. Toutefois, en cas d'urgence le ministre pouvait faire accorder par arrêté royal, des crédits ne pouvant pas dépasser dix millions de francs.

Le second chapitre du projet traite de la comptabilité de la Régie.

A. En budget ordinaire, comprenant les recettes et les dépenses.

B. En budget extraordinaire, comprenant les recettes et les dépenses.

C. En budget des recettes et des dépenses pour ordre.

La Régie était débitée, au profit de l'Etat, du montant des sommes figurant au compte de premier établissement des chemins de fer de l'Etat et portant la part de ceux-ci dans la dette belge. Cette part s'élevait au 31 décembre 1912 exactement à 2.448.423.061,23 fr.; déduction faite des amortissements, soit en chiffres ronds, 2 1/2 milliards de francs.

Voilà quelles étaient les bases principales de l'avant-projet pour l'établissement de la Régie Nationale des chemins de fer belges.

Soit donc, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1913, une dette de 2 1/2 milliards de francs, mais couverte, tout au moins pour la majeure partie par le matériel, tant roulant que fixe.

Mais aujourd'hui que reste-t-il de ce matériel ?

A combien s'élevait la somme nécessaire pour remettre nos chemins de fer en bon état, en tenant compte de la hausse considérable subie par tous les matériaux ?

On comprend dès lors, que la Belgique dans son état actuel devra faire appel aux puissances étrangères.

Devons-nous, dans cette conjoncture, favoriser l'un ou l'autre groupe des puissances ?

A mon avis, ce serait une grande faute, car ce serait nous priver bénévolement d'une clientèle, d'un élément de prospérité et nous attirer l'inimitié des puissances que nous aurions lésées.

Ce serait le germe d'une lutte future, car, vu l'importance économique et stratégique de notre petit coin de terre, aucun des deux groupes de puissances en présence ne consentira à abandonner la Belgique et son outillage économique complètement à la discrétion de l'autre.

C'est pourquoi je me rallie à la solution préconisée par M. le Dr Henquinez, qui peut être réalisée d'autant plus facilement que tout le travail préparatoire est fait. C. F.

### COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux.

#### Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, le 3 août. Théâtre de la guerre à l'Ouest. Groupe d'armées de Kronprinz Rapproché de Bavière.

Hier matin, au Sud-Ouest d'Ypres, nous avons repoussé une forte poussée partielle des Anglais. Partout ailleurs, l'activité combattive s'est bornée à des reconnaissances et un feu d'artillerie s'avivant de temps à autre.

Groupe d'armées de Kronprinz allemand

Les grands succès remportés par l'armée du colonel-général von Boehm dans la bataille du 1<sup>er</sup> août ont largement contribué à la réussite complète des mouvements exécutés hier. Jusqu'au petit jour, en plusieurs endroits jusqu'à 11 heures, de la matinée, l'ennemi a dirigé son feu d'artillerie sur nos ci-devant positions. Ce n'est qu'avec hésitation et avec beaucoup de précaution que ses détachements d'infanterie et de cavalerie ont suivi nos avant-troupes reculant lentement.

Par des escarmouches, nous avons infligé des pertes considérables à l'adversaire.

En Champagne, au Nord-Ouest de Souvin, des engagements fructueux nous ont valu une centaine de prisonniers.

Le lieutenant Udet a remporté ses 41<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> victoires aériennes, le lieutenant Baron von Richthofen ses 31<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> et le sergent-major Tom, sa 26<sup>e</sup>.

Vienne, 2 août. — Officiel de ce midi : Sur le théâtre de la guerre en Italie, canonnade violente et persistante sur un grand nombre de points.

En Judicarie, près de Bezzecca, au Sud-Ouest d'Asiago et au Sud de Quero, nous avons fait échouer des opérations de reconnaissance italiennes.

En Albanie, les troupes du général-colonel baron von Pflanzer-Baltic, avançant des deux côtés du Séméni à Perdicé, sur la rivière décrit un arc, sont arrivées jusque tout contre la ligne Fiele-Berat en poursuivant l'ennemi.

Plus à l'Est, dans la vallée supérieure du Devoli sur les versants qui la bordent, nos vaillants bataillons, bien qu'ils se soient heurtés à une violente résistance, ont pris d'assaut plusieurs points d'appui. Là, aussi l'ennemi cède du terrain.

Au cours des combats livrés ces derniers jours, se sont particulièrement distingués le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> bataillon des chasseurs de la Bosnie-Herzégovine, trois détachements des régiments bosniaques n° 7, le landsturm autrichien 32 et le landsturm hongrois 4, ainsi que des batteries des régiments d'artillerie de montagne.

Sofia, 31 juillet. — Officiel. Sur le front en Macédoine, au Sud-Ouest des sources du Skumbi, nous avons mis en fuite des détachements d'assaut français; nous en avons dispersés d'autres sur les rives du lac d'Ochrida et sur celles du lac de Prespa.

Dans la boucle de la Czerna, près du Dobropolje, canonnade réciproquée plus violente à certains moments.

Au Sud de Geyveli, nos troupes d'assaut ont pénétré dans les tranchées ennemies.

A l'Est du Vardar, nous avons mis en fuite des détachements ennemis qui tentaient d'atteindre nos tranchées après une préparation d'artillerie. Prés de Doiran, courtes attaques de l'artillerie ennemie.

A l'Ouest de Sérès, nos batteries ont dispersé plusieurs détachements de reconnaissance ennemie.

Constantinople, 31 juillet. — Officiel : Sur le front en Palestine, opérations peu importantes.

Au cours d'attaques de patrouilles, nous avons fait quelques prisonniers.

Dans les Dardanelles, un hydroavion ennemi est tombé, le 30 juillet, entre nos mains.

Les aviateurs, deux officiers anglais, ont été fait prisonniers.

Sur les autres fronts, pas d'événement particulier à signaler.

ne paraît pas réduite; pour six coupons de la carte de pain on obtient, à Paris, une ration de 700 grammes.

A l'hôtel, on ne se soucie pas non plus d'un morceau de pain de plus ou de moins; en tout cas, dans la plus mauvaise hypothèse, tout citoyen français reçoit 2,100 grammes de pain et non 700 grammes comme l'a écrit par erreur la Presse allemande.

On voit combien ces fanfarons sont privés de toutes pièces et imprudents à lire une invitation du « Petit Parisien » suivant laquelle les habitants de la capitale française, en ces derniers temps, n'ont pas eu 700 gr. de pain, pour ne pas parler de la quantité minima de 2100 gr.

Sous le titre « La crise de la farine » le « Petit Parisien » du 30 juillet écrit textuellement : « En ces derniers jours on ne parle plus que de la crise actuelle de la farine, car depuis 48 heures de nombreux boulangers attendent en vain leur répartition ordinaire de farine. »

Hier à midi, n'ayant plus la moindre quantité de farine à leur disposition, les boulangers fermèrent leur porte et placardèrent sur leurs volets : « Aujourd'hui, plus de pain. »

Dans les restaurants l'on déclarait presque partout aux clients qu'on pouvait leur donner au maximum 200 gr. de pain quoique fut le nombre de cartes dont ils disposaient.

Espérons que la pénurie ne durera que quelques jours.

Dans le même numéro du « Petit Parisien », on cherche à calmer le public et à lui expliquer pourquoi l'on ne peut, nulle part, trouver des pommes de terre et pourquoi, lundi, au lieu de 1500 à 2000 paquets de 50 kilogs, 300 seulement sont arrivés à Paris, sur lesquels plus de 700 acheteurs se sont précipités.

Pour expliquer la pénurie nous devons entre autres rappeler les alliés américains dont la présence impose des prestations conséquentes au service général du ravitaillement et aux véhicules en campagne. Ou bien les Sammies achètent tout ou bien ils

Berlin, 1<sup>er</sup> août. — Officiel : Dans le courant des quatre années de guerre écoulées, les flottes ennemies ont subi les pertes suivantes : 25 vaisseaux de ligne, 26 croiseurs cuirassés, 45 croiseurs protégés, 187 contre-torpilleurs et torpilleurs, 87 sous-marins, 23 canonniers et moniteurs et 75 croiseurs auxiliaires.

Ces chiffres dépassent de loin les effectifs dont se composait notre flotte de haute mer au début de la guerre, puisqu'elle ne comprenait, au 1<sup>er</sup> août 1914, que 33 vaisseaux de ligne, 12 croiseurs cuirassés, 33 croiseurs protégés, 10 canonniers, 166 torpilleurs et 28 sous-marins.

En regard des grandes pertes subies par nos ennemis, nous nous bornerons à faire remarquer que depuis le début de la guerre l'Allemagne n'a perdu qu'un vaisseau de ligne, le « Pommer », contre-torpilleur de la bataille de Skagerrak.

Le grand nombre de croiseurs-auxiliaires, de contre-torpilleurs et de sous-marins que l'ennemi a perdus est à souligner.

Parmi ces navires, les flottes des Puissances Centrales ou d'autres causes ont coulé, rien que pendant la quatrième année de guerre, 63 contre-torpilleurs, 25 sous-marins et 24 croiseurs auxiliaires.

C'est donc sur tout dans ces unités des flottes ennemies que la guerre des sous-marins se fait sentir.

Berlin, 1<sup>er</sup> août. — Officiel. Après l'échec de ses grands efforts des 29 et 30 juillet, l'ennemi n'a plus prononcé, depuis Fère-en-Tardenois jusqu'au bois de Meunière, que des attaques partielles qui se sont écoulées devant la résistance éprouvée de nos troupes. Celle-ci, qui combattait depuis des semaines sur cette partie du front, n'ont pas seulement nettement repoussé l'ennemi, mais elles ont même gagné du terrain par contre-attaque.

Une attaque renouvelée par l'ennemi à 7 h. 30 du matin a été brisée par notre feu, puis une autre vers midi à l'Est du bois de Meunière.

A 5 heures de l'après-midi, l'ennemi a escroqué un meilleur succès d'une forte attaque partielle prononcée sur un front plus large, mais celle-ci a de même été contraincte dans le sang sous notre feu de défense et nos contre-attaques.

Le même sort a été réservé à une troisième attaque plus faible prononcée pendant la nuit.

Berlin, 1<sup>er</sup> août. — Officiel : En Champagne, nous avons fait prisonniers 2 officiers et 11 soldats au Sud de Fichtelberg.

L'ennemi a prononcé le matin, après une violente préparation d'artillerie, une forte contre-attaque contre le point d'appui dont nous nous étions emparés hier sur la route au Nord de Perthes; il a été fortement dans ses positions de départ et a subi de fortes pertes.

Plus tard, nous avons pris sous notre feu destructeur des concentrations de troupes ennemies reconvenues à cet endroit.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 2 août (3 heures) Au cours de la nuit, nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès au Nord de la Marne.

Paris, 2 août (11 heures). Les attaques menées depuis deux jours par nos troupes et les unités alliées, sur le front au Nord de la Marne, ont obtenu un plein succès.

Bousculés sur toute la ligne, les Allemands ont été contraints d'abandonner les positions de résistance qu'ils avaient choisies entre Fère-en-Tardenois et Ville-en-Tardenois et de précipiter leur retrait.

Soissons, nos troupes sont entrées dans Soissons.

Plus au Sud, elles ont franchi la Crise sur tout son parcours.

Au cours, progressant largement au Nord de l'Ourocq elles ont dépassé Orcy-Sainte-Vestive et pénétré dans les bois de Dole.

Plus à l'Est, Coulounges, à 4 kilomètres au Nord du bois Meunière, est en leur possession.

A droite, Gousseaucourt, Villers-Agron et Ville-en-Tardenois, sont à elles. Sur cette partie du front, nous avons porté nos lignes à 5 kilomètres environ au Nord de la route de Dormans à Reims. Sur la ligne générale Vézilly-Chéry, Entre Andre et Vesles nous avons occupé Guex et Thillois.

point de prix tellement fabuleux que tout spécialement à Paris et dans les ports, les Français qui paient le mieux ont encore le dessous.

Une conséquence comique en est que la prétendue augmentation rapide des effectifs américains en France n'est plus saluée par les explosions de joie habituelles.

Ainsi que le correspondant à Genève du « Nouveau Journal de Zurich » annonce, on veut essayer de remédier aux déficiences tout au moins par l'approvisionnement en pain.

Dans ce but, l'Amérique veut attendre de grands envois de céréales de l'Europe — la Suisse attend depuis longtemps, elle aussi, — afin de constituer d'importantes réserves qui serviraient à combler tous les déficits qui viendraient à se produire subitement dans la suite.

Tout serait alors en bon ordre et on pourrait se livrer à de nouvelles fanfaronsades.

Mais on se demande bien pourquoi alors les rations de pain doivent être réduites en France d'un tiers à partir du 1<sup>er</sup> août, ainsi qu'on l'annonce.

La faute en est-elle à la si « riche » production indigène, ou au transport « non troublé » d'au-delà l'océan ?

Ainsi donc, d'après les nouvelles françaises les plus favorables, actuellement l'on n'a plus droit qu'à deux cartes de pain par jour, soit 200 grammes.

Et il ne faut pas oublier qu'en France on mange plus de pain qu'en Allemagne.

La Guerre sur Mer

Rotterdam, 1<sup>er</sup> août. — Les journaux annoncent que le vapeur anglais « Kirkham Abbey », parti le 26 juillet dans un convoi de Rotterdam pour les Indes Néerlandaises, a coulé.

On ignore jusqu'à présent si le navire a touché une mine ou s'il a été torpillé, et on ne connaît pas encore le sort de l'équipage.

Le vapeur jaugé 1176 tonnes brut et avait été construit en 1918.

### Les Opérations à l'Ouest

Berne, 1<sup>er</sup> août. — On mande d'un port de l'Atlantique à « Italia » que les troupes américaines sont impeccablement équipées et que leur organisation a donné des résultats étonnants.

Quoique les Allemands doivent largement tenir compte de ces nouveaux ennemis, il ne faut toutefois pas perdre de vue que les visés qui ont besoin de s'exercer et de créer leurs cadres. Malgré toute la bonne volonté qu'ils y mettent, leur collaboration reste encore limitée.

Londres, 2 août. — Du correspondant particulier du « Times » au grand quartier général américain : — De violents combats se sont de nouveau livrés mercredi dans les secteurs de Berry et de Serpy.

Les Allemands armés de mitrailleuses, s'étaient nichés près des collines et dans les champs de blé situés au delà de l'Ourocq; appuyés par l'artillerie, ils ont opposé une énergique résistance.

Il y a eu souvent des corps à corps sanglants. L'ennemi a détruit tous les points établis sur le fleuve en outre, il avait miné toutes les routes. Deux des mines n'ont pas sauté.

La journée d'hier a été l'une des plus terribles de la campagne américaine connue sur le front. Il s'affirme de plus en plus que les Allemands sont fermement résolus à ne pas céder.

Rotterdam, 1<sup>er</sup> août. — Commentant la situation dans l'Ouest, le critique militaire du « Nieuwe Courant » souligne ces paroles du général anglais Maurice : — Il serait absurde de considérer que la retraite des Allemands constitue pour eux un malheur.

Nous avons nous-mêmes été contraints à diverses reprises de battre en retraite et nous avons eu lieu d'être satisfaits lorsque la retraite s'est effectuée sans encombre.

Berlin, 2 août. — On mande de Bâle à la « Berliner Zeitung am Mittag » : — Le général Duchesse, qui commandait l'armée française sur le Chemin des Dames, a été relevé de ses fonctions, vraisemblablement à la suite de la défaite qu'il a subie et cet endroit.

Paris, 1<sup>er</sup> août. — On mande de Dunkerque au « Matin » : — Des aviateurs allemands ont survolé la nuit du 26 juillet la ville de Dunkerque; ils ont lancé soixante torpilles aériennes du plus gros calibre, les dégâts matériels sont importants.

Le 26 juillet, le bombardement de la ville par un canon à longue portée a commencé.

### DERNIÈRES DÉPÊCHES

Dépêches de l'Agence Wolff. (Service particulier du journal.)

Berlin, 3 août. — Officiel. A la côte Ouest de l'Angleterre, nos sous-marins ont coulé 20.000 Br. R. T.

Rouen, 2 août (Havas). Une escadre d'aéroplanes a survolé le territoire de la ville de Rouen et du Havre pendant la nuit du 1<sup>er</sup> août.

On annonce de la région de la Havre 1 mort et 4 blessés légèrement, de la région de Rouen mort de victime.

Berne, 2 août. — Le défenseur de Malvy a fait à la fin de la séance de mercredi un compte rendu de la défense uniquement sur le terrain juridique sans prendre en considération le caractère politique de la question.

Berlin, 3 août. — Le « Rotterdamsche Courant » annonce de Batavia : le gouvernement japonais a exigé 70.000 tonnes de transport maritime pour le transport vers la Sibirie.

Berlin, 3 août. — D'après le « Berliner Lokalanzeiger » de Genève, le sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la guerre Absani a déclaré, en réponse aux fortes attaques de Renauld contre la politique interne et extérieure de Clemenceau :

« Toute critique est prématurée. Le printemps de 1918 est considéré par tous les Etats de l'Entente comme la date de la tournée décisive des événements. Nous devons, nous Français, combattre pour cette date. »

Berlin, 2 Soir. (Officiel). — Au front de bataille, de légers engagements.

Berlin, 2 Officiel. — Depuis le début de la guerre, les puissances centrales ont occupé 770.000 kilomètres carrés de territoire ennemi, c'est-à-dire environ une fois et demie toute l'étendue du territoire allemand.

Durant la dernière année de guerre, le gain de terrain s'est accru de plus de 220.000 kilomètres carrés. Ne sont pas compris dans ces chiffres les 851.000 kilomètres carrés de territoires des peuples limitrophes russes libérés par les armes allemandes.

Rien qu'à l'Est, plus de 178.000 kilomètres carrés de terrain russe, non compris les territoires des pays limitrophes, sont tombés aux mains des centraux par les opérations exécutées près de Tarnopol, de Riga, d'Esel et par la marche en avant en février et mars 1918.

En Italie, la douzième bataille de l'Isone, en octobre et novembre 1917, a délivré de l'ennemi 2.212 kilomètres carrés de territoire autrichien et lui a arraché en outre deux belles provinces, d'une superficie de plus de 12.200 kilomètres carrés.

Au cours de l'offensive allemande à l'Ouest en 1918, environ 6.200 kilomètres carrés en France et 498 kilomètres carrés en Belgique ont été occupés.

Les Etats de l'Entente ont dû abandonner à leurs adversaires, respectivement : la Belgique, 29.178 kilomètres carrés; la Roumanie, 24.400; l'Italie 14.558; la Russie, 478.705; la France, 100.000; la Serbie, 85.688; le Monténégro, 14.180 et l'Albanie environ 17.000.

En regard de ce gain de terrain de 770.000 kilomètres carrés, l'Entente ne peut opposer qu'un gain de 2.039 kilomètres carrés.

Front de l'Ouest, 31. A notre passage au grand quartier général, écrit le professeur Wegener, correspondant de la « Gazette de Cologne », nous avons eu l'occasion de voir le général Ludendorff. Il nous dit en peu près ce qui suit :

« Le plan de notre attaque du 15 juillet n'a pas réussi stratégiquement. Cette fois-ci, il n'a eu que des succès tactiques. L'ennemi connaissait au préalable l'endroit et le moment de notre attaque. Il a évité notre nouveau coup avec une décision et par des mesures, pour lesquelles on ne peut refuser l'approbation au commandement supérieur français. »

Quand nous reconquies que la continuation de l'attaque nous aurait coûté de trop lourds sacrifices, nous l'avons cessée, dès le soir du 16 juillet, pour épargner nos troupes, comme nous l'avons fait lors de nos offensives précédentes au moment où nos pertes devenaient trop élevées pour justifier ce que nous aurions encore pu attendre.

Cette fois, la contre-attaque ennemie a eu lieu à un autre endroit et a remporté les succès primitifs inévitables.

Nous avions prévu et attendu cette attaque comme une entreprise tout à fait inattendue.

### La pénurie des victuailles en France

De la frontière suisse, 31 juillet : — On ne doit cesser d'insister sur les difficultés croissantes du ravitaillement en France surtout vis-à-vis de la campagne menée sans relâche par la Presse française pour représenter aux yeux des peuples de l'Entente et des Neutres, l'Allemagne comme un pays à la veille de la famine.

Les plaintes quotidiennes des journaux de Paris — ainsi ces derniers jours, l'on se plaint à Paris de la pénurie de viande provoquée par la suppression des jours sans viande — méritent également d'être notées parce qu'elles démentent expressément les

Il s'agit alors d'empêcher un succès décisif, consistant à nous faire de l'ennemi, tout en ménageant de notre mieux nos troupes.

L'intention de l'adversaire de couper nos parties d'armée et notre matériel de guerre se trouvant dans le saillant de terrain créé récemment par nous entre Soissons et Reims vers la Marne, a été déjoué.

Nous avons abandonné méthodiquement à l'ennemi une partie de ce terrain et mis par contre en sûreté nos troupes et notre matériel.

Il ne nous en coûte rien, en aucune manière, pour la perte de ce terrain. S'il s'agissait de territoire allemand, alors la perte d'un seul village serait regrettable.

Nous avons suffisamment de territoire ennemi. Notre tâche n'est pas de gagner du terrain et de le garder à tout prix, mais de mener la force combattive ennemie. « Gain de terrain », « ligne de la Marne », sont des grands mots qui ne peuvent provoquer que des impressions momentanées et qui sont sans aucune importance pour l'issue de la guerre.

Nos opérations exécutées depuis l'attaque ennemie ont, à côté de notre propre sûreté, atteint leur but : l'adversaire a subi des pertes extraordinairement élevées et en subit encore.

Nous ne dédaignons pas l'accroissement en nombre que l'adversaire reçoit par les troupes américaines, mais les lourdes pertes qu'il subit actuellement sont plus importantes.

Telle est la situation actuelle. Je ne peux pas évidemment vous dire ce que nous ferons bientôt. Ce dont vous pouvez être certain, et vous en avez du reste eu l'impression par mes propres paroles, c'est que la plus grande confiance nous anime.

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 1er août. — Le « Temps » annonce l'arrivée de M. Kerenski à New-York.

Il aurait pris passage à bord d'un vapeur qui a été attaqué en même temps que le « Justitia », à la côte irlandaise.

Paris, 2 août. — La Chambre a voté, par 358 voix contre 61, le projet de loi relatif à l'appel sous les drapeaux de la classe de 1920.

Paris, 1er août. — Le Conseil des ministres a décidé de proposer au Parlement une augmentation d'au moins 700 millions de francs de la solde du soldat français, celle payée aux Anglais et aux Américains excitant l'envie de leurs camarades français.

La Haye, 1er août. — Dans les milieux socialistes belges de Hollande, on a appris avec une certaine irritation que M. Camille Huysmans, par la mauvaise volonté des marins anglais et belges, a été empêché de se rendre à la réunion parlementaire du Havre, et se trouve pratiquement transformé en une sorte de prisonnier politique de l'Angleterre.

On estime qu'il eût suffi de l'intervention de M. Vandervelde pour faire lever cette mesure d'ostracisme, et on s'étonne que ni lui, ni M. de Broekere, n'aient cru devoir protester.

Certains veulent voir, dans les difficultés créées à plusieurs reprises au secrétaire de l'Internationale, l'influence occulte du président du Bureau international, à qui l'action grandissante de M. Camille Huysmans n'est pas sans porter ombrage.

Berlin, 1er août. — La « Correspondance internationale », organe de la majorité social-démocrate allemande, écrit au sujet de discours jusqu'au-boutiste prononcé par le premier ministre australien Hughes :

« Il faut clouer au pilori cette fureur guerrière et cette rage de destruction. On sait bien qu'il y a dans tous les pays des pacifistes, des jusqu'au-boutistes et des profiteurs de la guerre. Mais une distinction s'impose. Supposez que le fameux discours de M. Hughes soit prononcé en Allemagne. La scène changerait du tout au tout. Représentez-vous par exemple le docteur Solf parlant à Stettin devant le prolétariat organisé. Que dirait-il ? Supposez qu'au lieu de dépeindre une Allemagne condamnée après la guerre à mourir de faim sans qu'elle consente à payer des prix forts pour obtenir des vivres et des matières premières de l'Angleterre et de l'Amérique ; qu'il montre une Angleterre qui, après s'être appropriée le quart de la surface du globe, voit sa domination toucher à sa fin, une Angleterre qui s'est fait complètement anéantir ou réduire jusqu'à ce qu'elle ait fait amende honorable à être l'esclave de l'Allemagne. Nos ouvriers de l'industrie et des ports ne permettraient pas à l'orateur de continuer son discours ; ils lui mettraient la main au collet et l'enfermeraient dans le plus proche asile d'aliénés. Le Reichstag, mis aussitôt au courant de ce scandale, exigerait que l'orateur fût chassé le jour même du ministère. En Angleterre, tout au contraire, le discours de M. Hughes a provoqué l'enthousiasme de la classe ouvrière. Les pacifistes anglais prêchent dans le désert. M. Lloyd George et ceux qui rêvent d'anéantir l'Allemagne tiennent le haut du pavé. On sait bien que tous les pays connaissent les fatigues de la guerre, mais en Angleterre les plus engagés sont hissés sur le pavois, tandis que chez nous ces accès de folie furieuse prévalent plutôt à rire. Voilà la différence entre les deux pays. »

La Haye, 1er août. — La crise ministérielle n'a pas permis aux négociations relatives à l'établissement d'un accord économique entre l'Allemagne et les Pays-Bas d'avancer.

On s'est contenté de proposer un accord provisoire aux termes duquel l'Allemagne s'engage à fournir, dans un délai de cinq mois prenant date au 1er août, 120.000 tonnes de charbon par mois.

Du côté allemand, on espère que les pourparlers pour la conclusion d'un accord économique général pourront être repris dès la constitution du nouveau ministère et qu'ils pourront aboutir avant le 15 octobre.

Amsterdam, 1er août. — Le Anti Oorlogsraad néerlandais a tenu des meetings hier, à Amsterdam, à Rotterdam et à La Haye.

Les auditeurs ont voté une résolution exprimant le désir que le gouvernement néerlandais fasse officiellement des démarches en faveur de la paix.

La Haye, 1er août. — On mande officiellement de Londres que les négociations en vue de l'organisation d'un service postal aérien entre l'Angleterre et la Hollande ont été rompues du côté anglais, le gouvernement anglais n'ayant pas d'aéroplanes disponibles pour un tel service.

Berlin, 2 août. — L'Agence Wolff apprend que la santé de l'amiral von Holzenrodt, chef de l'état-major de l'Armée, s'est améliorée, l'amiral s'efforçant de relever de ses fonctions.

On estime que l'amiral Scheer lui succédera.

qui est mieux encore et rapporte davantage au chroniqueur, parler pour ne rien dire, constater qu'il pleut ou qu'il vente, répéter cent fois par an ce que d'autres avant toi ont affirmé jusqu'au dégoût, ou bien encore, si tu préfères la forme humoristique, raconter comment X a accueilli le mauvais temps — à moins que tu ne te sentes plus apte à l'adresser à la sensibilité bête de tes lecteurs.

J'ai fait ce métier jadis et j'ose dire que je ne m'en suis pas plus mal tiré que d'autres ; que même, s'il fallait recommencer, je ne paraîtrais pas trop malhabile... Seulement... — Seulement... — Seulement, voilà, j'ai la conviction qu'à ce jeu-là, s'il fait vivre ou du moins s'il empêche de mourir de faim, on s'abrutit, l'entendement mais sûrement et que les méninges toujours à la recherche d'une contorsion littéraire se rétrécissent et s'anéantissent.

Crois-moi, je sais les inconvénients du métier : je te le répète, j'ai passé par là. Or, un beau jour, il m'est venu comme une révolte : j'ai compris l'inanité de cette existence. J'avais appris que mes coreligionnaires s'étaient ressaisis et qu'ils travaillaient là-bas, dans ce Paris qui toujours m'attire et m'obsède — ville tentaculaire s'il en est — qu'ils travaillaient, artisans obstinés, lutteurs tenaces, à labourer péniblement les champs ingrats, stériles à première vue, de l'avenir...

Alors, j'ai repris le collier et, seul, à travers un monde hostile, j'ai poussé la charpie, en dépit des pierres et des broussailles...

Dès cet instant, ce fut en moi comme la fraîcheur d'une aube, mais aussi la lutte égoïste contre les forces de l'inertie, contre l'égoïsme catré, l'indifférence des uns, la défiance de la plupart.

Maladroït, si tu veux, j'ai fait mon petit bonhomme de chemin : j'ai vu derrière moi d'autres répéter mes gestes, prendre à leur tour la pioche, abandonner eux aussi le doux et prudent farniente et ouvrir leurs sillons...

Ils furent rare au début, car les cœurs vaillants sont rares, en ce monde, mais aujourd'hui nous sommes en nombre suffisant pour délier les injures de la foule qui ne sait pas et sourire quand d'aventure de bons bourgeois de ton espèce nous traitent de maladroïts et font briller à nos yeux les charmes d'une vie que nous avons volontairement abandonnée.

Crois-moi, mon doux ami, les résultats de nos maladroïsses nous donnent plus de satisfaction qu'à toi la parfaite certitude d'être habile — habile à trop bon compte, vraiment.

Paris ALBAIN.

Chronique Locale et Provinciale

Audition artistique. — Eh bien ! ceux qui se sont abstenus d'assister aux auditions des 30 et 31 du mois dernier, au foyer du Théâtre, ont fait preuve du plus parfait nullisme. Il faut en être sûr. Peut-être. Cependant la valeur de cette manifestation artistique fut telle que personne parmi les auditeurs ne s'est plaint d'être mal à l'aise.

Du reste, il y avait du monde. Seulement, toutes les places auraient dû être prises étant donné les artistes en présentation.

Hélas ! le bourgeois est né philistin ; il doit vivre et mourir philistin. L'ennui, c'est qu'on ne peut passer de lui : pas d'argent, pas de suisses ! Et il a l'argent, le misérable... « Margaritas aut porcos », dit le poète latin qui, dans ses mots, brave l'honnêteté, l'assonne.

La séance a débuté par le septième trio de Beethoven.

Messieurs Brumagne, Turc et David possèdent à fond l'art de jouer les œuvres de ce grand maître, de nous révéler la puissance de son génie. Ils nous ont montré, clairement, comment l'auteur a été inspiré.

L'Allegro moderato nous fait partir en un rêve de joie, de bonheur, de bien-être. La pièce musicale se termine en un thème de marche, des motifs de notes à travers lequel le thème apparaît comme un rayon de soleil au milieu d'un feuillage à tons variés.

Le scherzo accentue cet épanouissement du cœur, ce délabrement de l'esprit.

L'andante, lui, nous fait penser gravement. Là, nous entrons dans le domaine philosophique, dans une analyse de la souffrance morale.

Le trio a débuté par une sorte de jeu de vivre. La vie n'est pas faite de joie. A côté d'elle, occupant une large place, il y a la douleur. Beethoven a souffert atrocement et, parfois, des cris de révolte ont traversé son œuvre immense comme un rugissement de tempête.

Dans l'andante de ce trio, sa plainte est douce ; elle commence en chant de prière, en harmonie religieuse, « supra terrena », comme un chant d'orgue et, l'écouter, le front se penche, l'émotion pénètre lentement l'âme ; le chant va, va toujours avec de légers remuements, par instants. Il nous fait goûter la douceur de la souffrance, son bien-être, sa raison d'être.

La conclusion est, non la résignation fatale, opprimante, mais la compréhension qu'il faut souffrir ; il le faut, pour s'élever, pour comprendre l'humanité, pour comprendre l'univers. Aux deux bien faits, nous comprenons la souffrance, elle est sublime. Elle n'exclut pas l'humanité, elle nous rend l'homme stoïque ; elle lui donne l'énergie de vivre et en lui procurant des réactions.

Beethoven nous parle longtemps de la souffrance dans son 7<sup>ème</sup> trio, parce qu'elle prend la majeure partie de notre vie ; en lui, elle a passé et grandi son genre ; elle fut pour lui une compagne implacable et saine, enfantant la beauté.

L'andante fait corps avec la 4<sup>ème</sup> partie, l'Allegro final. Cela doit être, l'auteur n'a pu arrêter sa pensée sans conclure ; après avoir sondé la profondeur du mal, après l'avoir reconnu, apprécié, jugé, brusquement il devient plus grand que lui, il chante sa gloire de l'avoir vaincu, son bonheur de s'être mesuré avec lui, l'art de le diminuer, la torture à décrire sa torture, sa force guerrière. Il a compris la vie, dans l'emportement de son ivresse, de son bonheur suprême, son cœur se remplit d'harmonie.

Ce n'est plus un trio, c'est tout un orchestre symphonique que l'on croit entendre tant il a réussi à mettre-là, à condenser en 3 instruments tout ce que peut rendre son élan et son élan.

Ah ! il fallait entendre cette beauté musicale par les artistes précités, ils ne faisaient qu'un. Au piano, ce n'était plus du trille, qui servait de base au chant de la main gauche, c'était des accords de flûte, tant M. Brumagne y mettait de la virtuosité. Pour les auditeurs, ce fut une révélation. M. Turc et David n'étaient pas en reste avec lui. Leurs accords, dans l'andante surtout, ont impressionné, à fond, les cœurs. Ce fut un trio merveilleux.

Le deuxième numéro comprenait quatre mélodies de M. Brumagne : a) Les Amoureux ; b) Réverie ; c) Vous perdez temps... ; d) Quand vous voudrez faire une amorce.

Ces quatre mélodies ont une vraie originalité, dans les amoureux, s'entendait si bien, mis en vers d'école un peu buissonnière avec la prosodie par un de nos concitoyens, M. Brumagne a réussi à faire une œuvre d'un sentiment gustatif.

Dans Réverie (poésie de France), la musique fait ressortir le sonnet aérien, léger et pur de la Vierge attendant la révélation de l'Amour.

Les deux autres mélodies font contraste avec les deux premières (« variétés delectables »). Le trait final fait tout l'esprit de ce vieux poème français, de Clément Muret, qu'il jallissent l'esprit, la pétulance, le rire, la légèreté gauloise et le mariageval. La musique fait corps avec tout cela comme si poète et musicien s'étaient concertés.

L'accompagnement, du piano, de ces mélodies est soigné, aussi bien que le chant lui-même. M. de Muret a dit ces choses avec une finesse artistique idéale. Il est l'artiste qui fait pour le chanteur, pour en faire goûter la saveur. Le public lui a montré toute sa satisfaction.

Le 3<sup>ème</sup> numéro comprenait trois mélodies anciens, par M. David. Ce jeune maître du violon nous a fait connaître tout l'agrément vieillot mais délicat et charmant de cet art passé. Applaudissements nourris et prolongés.

Après lui, M. Turc a joué, de mémoire, la sonate en la, de Boccherini. Son jeu, impeccable, sûr, d'une finesse arachnéenne a fait merveille dans ce chef d'œuvre, également ancien, de l'école italienne.

L'adagio a remué les âmes délicieusement ; l'Allegro fesa, ensuite, emportées dans un mouvement d'ivresse élégante. Il semble, en effet, que l'auteur, après avoir fait de la réverie sentimentale, a voulu s'en distraire par un chant quelque peu bachique d'une

suprême distinction et d'un art admirable. Le public a rappelé M. Turc.

Le numéro 5, la mélodie de Chausson, Laparra, Messager, Radoux. Là encore M. de Trévis (un artiste à part) exerce du peu (il a fait ressortir la beauté de ces œuvres, « La Caravane » et « Des pas de sabots ») sont des chefs-d'œuvre inégalement chantés par lui. Rappel également.

Enfin le trio en ré mineur de F. Brumagne a clos superbement ce programme bien chargé.

Ce trio est divisé en 4 parties : introduction, allegro, andante, allegro.

Rien n'est banal dans cette œuvre que l'on peut qualifier de chef-d'œuvre sans tomber dans l'hyperbole. F. Brumagne est de l'école de Vincent d'Indy. En même temps, il est chez lui l'élève de Beethoven, particulièrement dans l'andante. C'est précisément cet alliage des principes de la musique contemporaine française avec ceux du puissant maître allemand qui fait la beauté de ce trio. Le souffle qui passe là est celui de l'inspiration.

L'œuvre est courte, mais elle est magistrale. Elle est la condensation d'une œuvre de grande allure ; nous ne pouvons en dire plus par discrétion. L'avenir est là, devant nous, qui nous autoriserait d'en juger. Tout ce qui nous est permis de dire aujourd'hui, c'est que ce trio a transporté les auditeurs d'un enthousiasme, vrai, pur et sincère. Jeune maître, bravo !

Dr STIERNON.

Ecole Primaire Supérieure. — 3, rue Basse-Marcelle, 3, Namur.

L'exposition des travaux des élèves sera ouverte dimanche 4 courant, à 11 heures.

Nul doute que toutes les personnes qui s'intéressent à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse ne se fassent un devoir d'aller se rendre compte des progrès réalisés depuis 1916 par notre 4<sup>ème</sup> degré communal.

Nous engageons particulièrement les parents des enfants qui viennent de subir avec succès l'examen de fin d'études primaires à parcourir les deux salles où sont exposés les cahiers des élèves, les dessins, les modelages, les travaux en bois et en fer.

Au Select. — Débuts sensationnels

La Direction du charmant établissement de la rue de Fer a engagé, à partir de ce jour, le célèbre professeur James, 1<sup>er</sup> prix du concours international professionnel de danse, à Scherminque, décoré par S. M. la Reine de Hollande — le plus fort danseur actuel — et sa célèbre partenaire, Jenny Fanny, 1<sup>re</sup> danseuse travesti du Théâtre de la Bourse de Bruxelles.

La Direction a également engagé pour les concerts artistiques M<sup>lle</sup> Simone Roberti, soprano du Théâtre de la Bourse, qui se fera entendre toutes les après-midi au théâtre, à partir de 3 heures.

Parmi les nouvelles attractions, nous signalerons également M<sup>lle</sup> Marie-Antoinette de Bersecaut, danseuse étoile, le chanteur comique Liprot, la diseuse Valdy, etc., etc.

Nul doute qu'il y aura foule au Select cette semaine.

Ville de Namur. — Magasins Communaux

Une distribution de pommes de terre aura lieu comme suit dans les magasins communaux n<sup>os</sup> 2 à 6 :

Mardi 6 août, carnets A à D  
Mercredi 7 » » E à M  
Jeudi 8 » » N à Z

Ration : 1 kilogramme par personne. Prière de se munir du nouveau carnet mauve. Il ne sera plus délivré aucune marchandise avec l'ancien carnet.

Namur, le 3 août 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement, Le président : G. DÉTOMBAY.

ETAT-CIVIL de la Ville de NAMUR du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août

NAISSANCES

Gabrielle Gillain, avenue de la Plante, 19 ; — Fernand Lavallée, rue de l'Ange, 20 ; — Joseph Baurain, rue du Lombard, 57.

MARIAGES

Jean-Baptiste Alexis, ajusteur, à Namur, et Emma Tilquin, lessiveuse, à Namur ; — Emmanuel Christophe, sans profession, à Namur, et Victorine Monmart, à Namur ; — Georges Fiol, chef mécanicien, à Beze, et Amélie Houdret, à Namur ; — Auguste Brakelande, maçon, à Saint-Germain, et Irma Deire, servante, à Namur ; — Arthur Dieudonné, journalier, à Namur, et Bertha Toussaint, servante, à Namur ; — Georges l'assieux, employé, à Bruxelles, et Marie Broze, à Namur ; — Georges Michel, coiffeur, à Namur, et Virginie Pombrou, à Namur.

DÉCÈS

Jean Jaumain, époux Pirre, 75 ans, rue de l'Hôpital, 1 ; — Gabrielle Wodon, 49 ans, rue Pepin, 27 ; — Adélaïde Gentien, 83 ans, rue de l'Hôpital, 1 ; — Adélaïde Souvère, 23 ans, rue Muzet, 10 ; — Mélanie Raconis, épouse Kaisen, 25 ans, rue des Brasseurs, 17 ; — Antoinette Meunynck, veuve Delmarcelle, 55 ans, rue Saint Nicolas, 137 ; — Louis Thomas, veuve Sternon et Bastin, 66 ans, boulevard du Nord, 3 ; — Elise Boudreaux, veuve Magniette et Col, 83 ans, boulevard du Nord, 3 ; — Marie Douxillis, 75 ans, rue du Séminaire, 20.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Victor Robin, boucher, à Namur, et Marie Buffet, ménagère, à Namur ; — Edmond Kinet, ouvrier mineur, à Namur, et Julia Robert, ménagère, à Namur ; — François Deroyis, journalier, à Namur, et Léontine Nisse, dentellière, à Namur ; — Constant Ensiendé, facteur des postes, à Daussoulx, et Aline Storm, lingère, à Namur ; — Ernest Ferooz, ajusteur, à Namur, et Marie Thirion, tailleur de robes, à Namur.

Chronique Financière

Produits Chimiques d'Auvclais

Constituée le 29 mai 1880, cette société est une de nos plus anciennes et de nos plus importantes fabriques de produits chimiques. Elle possède à Auvclais des usines situées à 600 m. environ de la gare, à laquelle elles sont raccordées. Elles lui ont été apportées à la fondation par la société en participation du même nom, créée le 25 juillet 1851.

Toutes les installations de la société sont absolument modernes. La politique du conseil consiste à mobiliser continuellement pour maintenir les installations à la hauteur des derniers perfectionnements et cela dans le but de réaliser des bénéfices de plus en plus élevés. C'est la seule politique compatible avec le désir de maintenir l'affaire dans la voie de la prospérité, car dans son industrie, plus que dans toutes les autres, qui stationnent tout de choir.

La société n'a aucune dette à terme quelconque ; le capital social s'élève à frs. 1.200.000 représenté par 2.400 actions de 500 frs chacune.

La répartition des bénéfices se fait comme suit : 50% à la réserve, 20% à chaque administrateur ; 1/3% à chaque commissaire, le surplus aux actions.

Le bilan clôture le 31 mars et l'Assemblée annuelle a lieu le troisième mardi de juin.

Tout les résultats obtenus pendant les 20 années qui ont précédé les hostilités :

Table with 3 columns: Exercices, Bénéfices nets, Dividendes

90.000 fr. Chaque fois que nous avons construit une nouvelle chambre, nous l'amortissons immédiatement de 60.000 fr., le restant soit environ 60.000 fr., est la valeur du plomb qui comprend la chambre.

Depuis 1914, les résultats de la société ont été évidemment influencés par les événements.

Il y a d'abord lieu de faire remarquer que quoique s'étant trouvés dans la ligne de feu, les installations ont peu ou presque pas souffertes.

Le bilan au 30 mars 1915 soldé par un mali de fr. 8.092,32 tandis que l'exercice 1915-1916 présente un léger solde de fr. 2.354,46 qui a été reporté à nouveau.

La situation a été beaucoup meilleure pour l'année suivante :

En effet le bénéfice net de l'exercice 1916-17 s'étant élevé à fr. 38.591,77, un dividende de 15 frs absorbant 36.000 frs a été réparti aux actions. Le solde (fr. 2.591,77) a été reporté à l'exercice prochain.

Enfin, déduction faite de toutes charges, l'exercice 1917-18 accuse un léger bénéfice de fr. 2.476,16, reporté à nouveau.

Voici d'autre part le bilan arrêté le 31 mars 1918 :

ACTIF : Immeubles et matériel, frs. 1.410.266,59 ; Approvisionnements, 84.418,31 ; Caisse, porte-feuille et débiteurs, 471.534,70 ; PASSIF : Capital, 1.200.000 ; Amortissements, 248.828,52 ; Réserves, 120.000,00 ; Créditeurs, 44.914,92 ; Profits et pertes, 2.476,16 ; frs. 1.616.219,60

Au sujet de ce bilan il y a lieu de faire observer que le portefeuille se compose uniquement de rentes 3%, belges. La situation financière avec un actif réalisable de frs. 505.953,01 et un passif exigible de frs. 44.914,92 laissant ainsi un excédent d'actif de frs. 461.038,09 se présente donc d'une manière fort satisfaisante.

ANNONCES

INSTITUTRICE demande leçons garçons ou filles. Préparation Athénée ou Ecole Meyenne. Ecrite P. C., bureau du journal. 6794 2

MONSIEUR cherche 1 ou 2 chambres meublées. Offr. avec cond. et prix par mois, A. F. bureau du journal. 6793 2

On cherche, pour le 1<sup>er</sup> novembre, maison avec jardin, située à proximité de la ville. Ecrite A. B., bureau du journal. 6792 3

Dictionnaire Larousse acheté plus cher que leur valeur. S'adresser Librairie ROMAN, à Namur. 6841

BUREAUX demandent femmes d'ouvrage soignées pour appartement. Bons salaires. Inutile se présenter sans références. 6768 Ecrite bureau du journal.

LES GRELLY, danseurs moudains actuellement au SELECT de Namur, donnent leçons de danses modernes, de 3 à 11 heures. 6872

Famille Belge désire louer à Namur, faubourg, Jambes ou Saint-Servais, maison de 5 à 600 francs. Ecrite bureau du Journal P. C. D. 6798

VINS, etc. — Nous achetons grandes et petites quantités. Discretion absolue. 6766 JACQUES, Boulevard Frère Orban, 6, Namur

PLUS CHER QUE LEUR VALEUR Nous rachetons le plura-t des VIEUX LIVRES Librairie ROMAN, Namur. 6762

Victor André Scierie et Raboterie à vapeur à Marchienne-au-Pont est acheteur de chênes, peupliers et sapins en grumes pour sciage 6763 6

Salle de Ventes Em. Richelet 15-17, Rue du Président, Namur.

Pour cause de partage et par suite de décès VENTE PUBLIQUE

d'un IMPORTANT MOBILIER meubles anciens, porcelaines, objets d'art, tableaux, meubles de bureau, livres, etc., à Namur

Mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 août 1918, chaque jour à 2 h. très précises, il sera procédé, en la Salle de Ventes Emile Richelet, rue du Président, 15-17, à Namur, et ce par le ministère de l'huissier Joseph Sterpin, à la vente publique et volontaire d'un important mobilier sortant d'un garde-meuble et comprenant principalement : un riche salon (style Louis XIV), tendu de velours frappé, composé de 4 fauteuils, 1 canapé, 1 table avec marbre, 1 glace, tapis, garniture de cheminée, plusieurs tableaux signés ; Un bon mobilier de fumoir, composé d'un meuble avec divan, 2 fauteuils, 2 chaises, 1 table, boiserie en noyer et tendu de moquette ; Splendide salle à manger (Renaissance) en noyer ciré, composé de 2 bahuts, tables à allonges, glace de cheminée, 6 chaises tendues de cuir, 1 dressoir ; Une salle à manger (style Louis XVI) en chêne ciré, composée de 2 buffets à glace, table à allonges, 6 chaises, glace ; Une salle à manger en noyer, avec chaises tendues de cuir ; Chambre à coucher (style Louis XVI), compren armoire et garde-robe à glace, lavabo, lit double face, 2 tables de nuit, le tout en noyer poli ; Une chambre à coucher en bois noir, composée de une armoire à glace, lit double face, lavabo et table de nuit ; Un bon mobilier de bureau (Modern Style), composé de 2 jolis meubles classeurs, bibliothèque, glace, bureau, six chaises, classeur tournant, tapis, garniture de cheminée, Larousse illustré en 7 volumes ; Un salon acajou (style Empire), garnitures de cheminée, tentures, tapis de pied, etc. ; Une garniture de salon (style Louis XVI), bois doré, tendu de soie, une glace à ec peinture, grand tapis de pied. — Meubles anciens, objets d'art : très belle horloge avec caisse en chêne sculpté (style Louis XVI), de l'époque ; une garde-robe (style Louis XVI), bureau de dame, pendule (Empire). 2 vases, porcelaines (vieux Bruxelles), porcelaines de Tournai, groupe de Saxe « Le Bélier » « Un Baptême », statuettes Chine, vases, assiettes, etc. — Terre cuite, bustes : « Caline (Noble dame) », « Amour maternel (Les Roses) », « Dubarry », « Amour de Pigalle ». — 36 peintures diverses, vues de Namur, paysages, etc., matériel de peinture.

Divers : Quantité de livres classiques et autres illustrations, meubles de cuisine pour sujets, 1 beau bahut (Louis XVI), fauteuils, glaces, garde-robis, lits, sommiers, tables, chaises, meubles de fantaisie, peintures sur toile ayant garni veranda, quantité de linges, vêtements, chaussures, objets de ménage, etc. — Service de table pour 24 personnes. — Au comptant 10 %.

SELECT TEA-ROOM

60, rue de Fer, Namur

PÂTISSERIES FINES - GLACES - VINS FINS

Ouvert à partir de 10 h. pour l'Apéritif

Toutes les après-midi, à partir de 3 heures,

THÉ DES FAMILLES

avec Auditions Musicales

Tous les soirs, au premier, à partir de 7 heures,

THE MONDAIN

Attractions - Danses

Le samedi les attractions passent en matinée

ORCHESTRE D'ÉLITE

Consonnations de tout premier choix. Prix modérés

Établissement unique à Namur 6654 30

MEUBLES

Grand choix chambres à coucher, salles à manger, fumoirs, salons, bureaux, lits anglais, 25 modèles de chaises pour salle à manger et cuisine. — Prix avantageux.

J. LINHET-SEIGNEUR, rue de l'Ange, 16 NAMUR

AVIS AUX BRASSEURS

Pois sans goût ni odeur et prête à l'emploi

HAUSSEN

4, rue Lakenveld, 4, BRUXELLES 6757 6

FERS A CHEVAL

FERS - MÉTAUX - TUYAUX

Vve Eucher-Gérard et Fils

28, rue Saint-Nicolas, 28, NAMUR 4938

Hollandia

remplace le café et la chicorée

Analyse par M. le Dr Dupont-Pamart, directeur du Laboratoire Médical de Bruxelles, préparé par la

MAISON HOLLANDAISE

30, rue Saint-Nicolas, 30

se vend dans toutes les épiceries et pâtisseries.

On demande des représentants partout. 5337

PUDDINGS

Grand Stock

en dessous du cours de fabrication

(occasion) 16 frs. la boîte de 36 paquets

Produits alimentaires des plus rares. Grand disponible de savon mou extra, en cirelle 12 1/2 kilos

Avenue de Belgrade, 7, Namur 6687

Musiques à vendre

pour orchestre, piano seul, violon et piano, chez

M. V. Luffin, rue Rogier, 109, Namur. 5973

VISITEZ

LES

Nouvelles Galeries

DU

GRAND BAZAR SAINT-JEAN

rue de l'Ange et rue des Fripiers

NAMUR

Vente de COURROIES autorisée

Concessionnaire pour la Belgique: P. LEBLANC,

boulevard d'Omalius, 79-81, Namur.

Concessionnaire pour la province de Namur:

J. WARRANT, rue du Parc (La Plante). 6682

ATELIERS & FONDERIES

SEVRIN & MIGEOT, à Auvélais

PIECES de RECHANGE pour tracteurs, locomobiles, moulins, batteuses, écrémeuses, pompes, machines et moteurs de tous genres. 6636

DISPONIBLE

Acide acétique 80% bon goût

Pharmacien COX, fabricant 6636

10, rue T'Kint, 10, BRUXELLES

Acide Acétique

FABRIQUE AUTORISÉE

G. MOREELS

16, rue de la Fontaine

BRUXELLES (MIDI)

PUR - PURISSIME - GLACIAL

Demander prix 6728 2

Visitez les vastes magasins

V. Marcq-Gérard

59, rue des Brasseurs, Namur

(Annexe 4, rue du Bailly)

Bascules ordinaires et détail, poésies en tous genres, lits et lavabos en fer, séchoirs à légumes, fours (Platers) à cuire le pain, formes à pain, articles émaillés, buanderie en tôle acier pour comités.

Maison Dupuis-Joiret

48, rue Lucien-Namèche, Namur

CHAUDIÈRES en tôle d'acier pour

confiseries, fabricants de sirop et sopes

communales. 5068

A LA MÉNAGÈRE

GROS - DÉTAIL

E. Simon-Demeuse

NAMUR

1, rue Borgnet

et rue Rogier, 1

Articles de ménage en tous genres

Chaudières et seaux galvanisés

Arrosoirs, tonneaux à purin

Râteaux en bois, Fourches à foin

Faux, Fusilles, Pierres à aiguiller

Bocaux à conserves, Séchoirs à légumes

Séchoirs à fruits et légumes

Garde-manger toutes dimensions

5998 13 Presses à fruits et à vinaigre

Emile LEDIEU

ancien propriétaire de l'Hôtel de la Gare porte à la connaissance de sa fidèle clientèle qu'il a transféré son café restaurant à

L'HOTEL ROGIER

26, rue Rogier, Namur

CUISINE SOignée 6633

Consom. de tout 1er choix. — Chambres confortables

PIANOS

Maison VAN PETERGHEM

17, Boulevard Ad Aquam, 17

Nouveau stock de pianos neufs et d'occasion. Fabrication ancienne. Maison fondée en 1875. 6615

ON DEMANDE

dans chaque localité, personne débrouillarde pour affaire lucrative et facile à traiter. Seules offres sérieuses prises en considération. Ecrire: Collet, 1, rue des Teinturiers, Bruxelles. 6727 2

A VENDRE

Une voiture Victoria, très bon état. — 750 francs. Namur, rue des Brasseurs, 59. 6736

RECHAUDS A GAZ

Séchoirs pour légumes et fruits, bocaux pour conserves, fours à pain au gaz et charbon. 5936

Maison TRUSSART - GARITTE

plomberie-poêlerie, 8, rue de Fer, Namur.

Poitrine Opulente en 2 mois par les PILULES GALEGINES. Seul remède réellement efficace. PRIX: 5 FRs. Pharmacie MONDIALE 63-65, rue Antoine Dansaert, Bruxelles-Bourse NAMUR: Pharmacie de la Croix Rouge, 5077

Etude de M. A. FRANCESCINI, notaire à Fosses.

FOSSÉS (Bené). — Vente d'avoine

Le lundi 5 août, à 2 h., au café Jules Honnay, à Fosses, M. Franceschini vendra, requête M. Ferdinand Drezz Romain, 1 hect. d'avoine, dans 3 terres, au Bené. — Au comptant. — Autorisée par M. le Kreschaf, suivant lettre du 24.7.18. 6742

FOSSÉS-BAMBOIS. — Terres

Le lundi 5 août 1918, à 3 h., au café J. Maka, vente, en une seule séance: 1. Requête de Mlle Elise Guillaume: 1 terre, de 1 hect. 23 ares, à « Sierlinsart »; 2. Requête M. Hubert Dubois: Un pré de 87 ares et une terre de 29 ares, à « Sierlinsart ». 6743

Le Roux et Vitrival

Vente de terres et prés et location de terres

Mardi 6 août 1918, à 3 h., au café H'pp. Lavril, à Le Roux, Me Franceschini vendra, requête M. Adolphe Materne-Erard, 6 parcelles de terres, sur Le Roux et Vitrival, d'une contenance de 2 hect. 76 (Détail aux affiches).

Les mêmes jour et lieu, à 4 h., requête du dit M. Materne, location de 3 parcelles de terre, sur Aiseau et Le Roux. (Détail aux affiches) 6806

ARSIMONT

Le mercredi 7 août 1918, à 3 h. 30, au café J. Laret-Bourg, M. Franceschini vendra, requête M. Emile Loret-Bourg, d'Auvélais, un vaste bâtiment en 2 demeures, avec grand jardin, de 22 ares, rue Basse. 6746

Tamines. — Terres

Le mercredi 7 août 1918, à 2 h., en l'hôtel de ville, requête administration communale de Tamines, vente de:

1. Une terre, au Bois St-Martin, de 18 ares 10

2. Une autre, de 17 ares, au même lieu. Sur mise à prix de 2.400 fr.

3. Diverses parcelles de terre, sur les Gailloux. 6745

AUVELAIS. — Vente d'une terre

Le jeudi 8 août, à 2 h., en la maison communale, M. Franceschini vendra, à la requête de l'administration communale d'Auvélais, une parcelle de terre en lieu dit « Sauris », de 13 ares 77 c. 6747

ARSIMONT - AUVELAIS - FALISOLLES.

Le jeudi 8 août, à 3 h., au café J.-B. Barbier, à Arsimont, M. Franceschini exposera en location, requête de M. Joseph Dubois-Bruy et héritiers de M. Jean-Clement Bruy:

3 hectares 11 ares de terres et prés, sur Auvélais, Arsimont et Falissoles. (Détail aux affiches.) 6748

Auvélais (Vacherie)

Vente de cinq maisons avec jardin

Le vendredi 9 août 1918, à 3 h., au café de M. J. Charlier-Haut, Me Franceschini vendra, en une seule séance, requête enfants Charlier-Lambert:

5 maisons avec jardins, de 21 ares, sises à Auvélais (Vacherie). Détail aux affiches. 6667

AISEMONT

Adjudication définitive

de 12 hect. de terrain

Le lundi 12 août, à 5 h., au café Gustave Piriot, vente définitive, requête de la propriétaire, de 12 hect. de terres et prés d'un ensemble en lieu dit « Hais des Monts ». Adjugés provisoirement: 41.612 fr. Jouissance réelle au 1er octobre 1918. 6812

MALADIES

& Soins généraux de la Bouche

Georges ALTMANN

Chirurgien-Dentiste

rue des Dames-Blanches, 22

NAMUR

Consultations de 9 à 5 heures 5307

Fermé le dimanche

Etude de M. Paul JEANMART, notaire rue Pepin, 3, à Namur

Profondeville

Lundi 5 août, à 1 h., chez Mme Vve Louis, à Profondeville (débarcadère), M. Jeanmart, notaire à Namur, vendra une maison avec écurie, fournil et jardin de 2 ares 71 cent., joignant 2 chemins. Occupé par M. Alexis Monique. 6623

Belgrade

Mardi 6 août, à 2 h. 1/2 précises (arrivés du tram électrique), au café Victor Dahin, à Belgrade, le notaire Jeanmart vendra définitivement en masse ou par lots, une terre, au « Foad Tillois » de 1 Ha 80 a. divisée en 4 portions et occupées par MM. Betry et Pineux, jusqu'au 1er octobre 1918, M. Cressiat 1919 et Gillis 1920. — Offres faites respectivement: 500, 2900, 500 et 3680 frs. 6699

Namur et Bouges

Mercredi 7 août 1918, à 11 h., en l'étude, Me Jeanmart vendra, à la requête de M. Bonivert, architecte:

NAMUR

A) 2 magnifiques lots-à-bâtir, formant le coin du boulevard du Nord et de la rue de la Pépinière, contenant ensemble 501 m2

B) 9 lots, sis rue de la Pépinière, d'une contenance totale de 1558 05 m2;

C) Un lot, rue de Balart, de 397 m2, joignant M. Defante.

BOUGES

D) Maison et jardin, au coin de la montagne de Bouges et du sentier, n° 30, contenant 578 m2; E) 2 maisons avec jardin, joignant M. Erard, ensemble 337 m2; F) Un bloc de 5228 m2, Aux Angers, divisible en 13 lots; G) Un bloc de 4056 m2, montagne de Bouges, divisible en 19 lots; H) Un bloc de 1775 m2, divisible en 5 lots, situé même route.

Plans du tout visible en l'étude ou chez le propriétaire, boulevard Cauchy, n° 14. 6577

Namur

Mercredi 7 août 1918, à 10 h., en son étude, M. Jeanmart vendra, à la requête de Mlle Emérance Noël et consorts:

LONGCHAMPS

1) Terre de 22 a. 80 cent., lieu dit « Nacosse ».

2) Terre de 53 ares 10 cent., lieu dit « Nacosse ».

EGHEZÉE

3) Terre de 1 ha. 27 a. 70 cent., lieu dit « Bonfoull ».

4) Terre de 34 a. 70 cent. 6625

Jouissance 1er octobre 1918.

Jambe

Le jeudi 8 août, à 2 h., en son étude, M. Jeanmart vendra à la requête du propriétaire:

1) Belle maison de rentier avec jardin de 5 ares, façade 7 m., rue de Franquien, n° 50. 6624

2) Un lot de terrain à bâtir, au coin de la rue projetée pour rejoindre la grand'rue, façade 31 m., superficie 27 ares 63 cent.

Namur

Le jeudi 8 août 1918, à 11 h., en l'étude, Me Jeanmart, vendra, en une seule séance: Une belle maison avec dépendances et jardin, rue de Balart, 91, de 1 a. 50 c. louée 500 fr. 6579

Jambes

Samedi 10 août 1918, à 10 h., en l'étude, Me Jeanmart vendra définitivement:

Une bonne terre campagne d'Enhaive, située entre les 2 lignes Dinant et Arlon, d'une contenance de 87 ares;

Hausées: 14,000 fr. 6791

Namur

Lundi 12 août 1918, à 11 h., en l'étude, M. Jeanmart vendra définitivement à la requête du propriétaire:

1. — Une belle maison de commerce, comprenant 14 places, serre, mansarde, et grenier.

2. Une petite maison derrière la précédente, comprenant 7 places, mansardes et grenier.

Jardin avec chacun des bâtiments, gaz, 2 sortes d'eau.

Situées rue d'Hastedon, 29. 6788

Namur

Lundi 12 août 1918, à 2 h., Me Jeanmart vendra définitivement, requête du propriétaire:

Un bel emplacement à bâtir, sis rue Léanne, de 14 m. de façade et d'une contenance de 486 m2, situé entre les maisons portant les n° 74 et 80.

Hausées 10 fr. le m2. 6789

Namur

Mardi 13 août 1918 à 10 h., en l'étude, Me Jeanmart vendra définitivement, à la requête du propriétaire:

1. Une bonne maison de commerce, formant le coin de la rue Pepin et Dewez, n° 65 et n° 1;

2. Une bonne maison de rentier ou d'employé, rue Dewez, n° 3. — Gaz et eau de la ville. 6790

NAMUR

Mardi 13 août à 11 h. en l'étude Me Jeanmart, notaire à Namur, vendra à la requête du propriétaire. Une bonne Maison avec jardin et serre de 540 m2.

Prompte jouissance. — Grande facilités de paiement. 6698

Lives

Mercredi 14 août, à 2 h., au café Henri Simon, à Lives, M. Jeanmart vendra à la requête de la famille Lambotte:

1) Trois maisons avec jardin, sises à la route de Liège, occupées par MM. Dequelle, Antignac et Delforge.

2) Un terrain de 10 ares, constituant un bel emplacement à bâtir, sis à la Meuse. Jouissance à convenir. 6622

Namur

Mercredi 14 août, à 11 h., en son étude, 3, rue Pepin, M. Jeanmart vendra, à la requête de M. Biye.

Une bonne maison de commerce

sise rue de l'Hôpital, n° 10, ayant 3 étages, cour, arrière bâtiment, occupée par Mme Vve Wilmart. 6621

Namur

Mercredi 14 août 1918 à 11 h., en l'étude Me Jeanmart, notaire, à Namur, vendra publiquement.

UNE BONNE MAISON DE COMMERCE avec arrière bâtiment à 2 étages, située rue de Bruxelles n° 130.

Gaz et eau de la ville. Prompte jouissance. 6696

Sommière

Jeudi 22 août 1918, à 2 h. 1/2 précises, au café Cheny, à Sosoye, à la requête de MM. Alexis Evrard-Sainier et Devuyt-Stainier, Me Paul Jeanmart, notaire à Namur, procédera à la location publique de 17 Ha. de bonnes terres sous Sommière et Onhaye.

En masse ou par lots. 6697

A VENDRE

I. Un terrain situé place d'Armas, à Namur, de 140 m2.

II. Belle propriété de maître, avec dépendances, écuries et 95 ares de jardin, aux portes de la ville.

III. Petite Ferme et habitation de maître, d'une contenance de 7 Ha. aux environs de Namur. Jouissance très rapprochée.

IV. A) Maison de commerce, place Lilou, n° 22 (15,000 fr.);

B) Maison à La Plante-Caracole (8 000 francs). 6770

Etudes de M. Paul JEANMART, notaire, à Namur et Charles de FRANQUEN, notaire à Jambes.

Jambe

Lundi 5 août 1918, à 3 1/2 h., à Namur, au café du midi, boulevard Ad Aquam, à la requête des propriétaires, M. Jeanmart, notaire à Namur et de Franquien, notaire à Jambes vendront définitivement et sans remise:

DEUX BELLES MAISONS

sises à Jamba, avenue des Acacias, 104 et 106. 6620

Valeur locative: 375 et 400 francs

Etudes de Mes Paul Jeanmart, notaire à Namur et Victor Dethise, notaire, à Gerpinnes.

VENTE PUBLIQUE

de 161 ha. d'excellentes TERRES

Mardi 20 août 1918, à 9 h. précises, au café Philippe, près de la Gare, à Gerpinnes, il sera vendu à la recette de M. Jeanmart, notaire, à Namur, et par le ministère de M. Dethise, notaire, à Gerpinnes, 161 ha. d'excellentes terres, prairies, corps de ferme, bois, sis sous Gerpinnes, Hanzine et Tarcienne, (Ahéras).

Montant des locations 17,504 fr.

En masse ou en détail. 6769</

Etude de M<sup>e</sup> MAMOIR, notaire, rue St-Aubain, 1, Namur

**BEEZ-SUR-MEUSE**

Le notaire Hamoir vendra publiquement en son étude une belle villa avec serres, dépend., jardin arboré et c'ôturée de murs, cont. 15 a. Séjour tranquille et agréable, très belle vue, 2 minutes gare, 10 minutes église. Adj. prov. lundi 5 août; adj. déf. lundi 19 août, à 11 h. en l'étude. — Rens. et permis visite en l'étude. 6655

**BOUGES**

Lundi 5 août, à 10 h., en l'étude de M<sup>e</sup> Hamoir, rue St-Aubain, 1, les enfants Dessart-Binon feront vendre définitivement les immeubles suivants, situés à Bouges, savoir :

1. Une maison avec jardin arboré, de 23 ares 70 c., occupée par M. François Bastin. Jouissance 1<sup>er</sup> mars 1919. Adjudication prév. : 9.900.
2. Une autre maison, avec jardin arboré de 8 a. 60 c., occupée par M<sup>e</sup> Philippe. Jouissance 1<sup>er</sup> mars prochain. Adjud. prév. : 5.100 frs.
3. Une belle terre, de 35 a. 40 c., occupée par J. Henry. Adjud. prév. : 7.000 frs. Jouissance 1<sup>er</sup> octobre prochain. 6734

**LUSTIN**

Mardi 6 août, à 10 h., en l'étude du notaire Hamoir, M. Granville-Remy fera vendre publiquement, en une seule séance une maison, avec dép. jardin et verger, l'ens. « Aux 4 Arbres », à Lustin, de 12 ares. Jouissance le 1<sup>er</sup> mars. 6735

**SAINTE-DENIS-BOVESSE**

Mardi 6 août, à 3 h., au café Auguste Berger, rue du Noly, à St-Denis, M. J. B. Massart fera vendre, en une seule séance : une belle maison de commerce avec jardin, à St-Denis, « Noly », de 1 a. 70 c., à l'arrêt du tram. — Jouissance 1<sup>er</sup> avril 1919. 6656

**SAINTE-SERVAIS. — Rue des Ecoles**

Mercredi 7 août 1918, à 9 h., en l'étude, vente définitive et sans remise d'une belle maison de rentier ou d'employé, avec cour et jardin emmurillé, bien arboré, sise à St-Servais, rue des Ecoles, 35, de 2 a. 70 c.; 2 sortes d'eau et gaz. — Haussée : 10.500 fr. — Plan en l'étude. 6657

**NAMUR**

Mercredi 7 août, à 10 h., en l'étude de M<sup>e</sup> Hamoir, les propriétaires feront vendre définitivement :

1. Une belle maison de commerce à 2 étages avec 2 entrées, sise à Namur, coin rue St-Jean et place Chan. Descamps, 29, de 87 cent. Eau, gaz, électricité. — 2. Une maison, avec jardin et emplacement à bâtir, à Salzinnes-Namur, rue Henri Blés, 109, de 12 ares. En masse ou en 2 lots. — 3. Une autre, avec jardin clôturé, sise rue Henri Blés, 39 (cité Gropper), de 2 a. 65. — 4 et une autre, avec jardin clôturé, sise rue Henri Blés, n° 91 (cité Gropper), de 1 a. 70 c.

Prompte jouissance. Renseignements et conditions en l'étude du dit notaire Hamoir. 6658

**LOYERS**

Judi 8 août, à 10 h., en l'étude du notaire Hamoir, M. F. Dekoker-Timonet fera vendre :

- a) Une belle maison, bien arboré, à Loyers, de 23 ares; b) Une autre, avec jardin arboré (à côté de la précédente, de 10 ares. Très bon état. 20 min. tram. 2 sortes d'eau. Ensemble clôturé murs et haies. Jouissance 1<sup>er</sup> mars. Plan en l'étude. 6659

**MOUSTIER-SUR-SAMBRE**

Judi 8 août, à 3 h., au café J.-B. Bernard, place de Moustier, les propriétaires feront vendre les immeubles suivants situés à Moustier-sur-Sambre :

1. Une grande propriété, rue de l'Eglise, avec jardin, de 65 ares, pour rentier ou cultivateur, bon état, 6 pièces bas et 8 à l'étage; jardin bien arboré et emmurillé, de 1 hect., 20 min. de la gare. Jouissance au 1<sup>er</sup> nov. 1918. — 2. Maison de commerce, av. c. dép. et jardin, place de l'Eglise, de 4 ares, occupée par Clément Pérot. — 3. Autre maison avec jardin, à côté du n° 1, de 3 ares, occupée par M. le curé Daccour. — 4. Autre, avec jardin, de 3 ares, occupée par des réfugiés français. — 5. Autre, avec jardin, de 3 a., occupée aussi par réfugiés. Ces 3 dernières formant groupe à la rue de l'Eglise. — 6. Autre, avec jardin, de 6 ares, au coin de la rue des Ecoles et de la Station, occupée par M. F. Beka. — 7. Autre, avec jardin, de 6 ares, rue d'Hordain, occupée par M. le vicair. — 8. Autre, avec jardin, de 7 ares, rue des Nobles, occupée par M. Denis Motquin. — 9. Autre, avec jardin de 7 ares, à côté précédente, occupée par M. Emile Lamy. — 10. Autre, avec jardin, de 7 ares, à côté précédente, occupée par M. Charles Dupuis.

Toutes ces maisons sont pourvues d'installation électrique complète. Plus amples renseignements aux affiches et en l'étude. 6660

**NAMUR, boulevard du Nord**

Lundi 12 août, à 10 heures, en l'étude de M<sup>e</sup> Hamoir, les propriétaires feront vendre publiquement : Une belle maison de maître et de rapport à 2 étages, porte cochère, écurie, cour et jardin, située au boulevard du Nord, n° 70, de 295 m<sup>2</sup>. Eau et gaz. Convient pour rentier, entrepreneur ou commerce de gros. Jouissance prochaine. — Plus amples renseignements aux affiches et en l'étude. 6801

**JAMBES, rue des Cotélas**

Mardi 14 août 1918, à 10 h., en l'étude du notaire Hamoir, vente publique de : une jolie maison, convenant pour rentier ou fonctionnaire, avec beau jardin, sise à Jambes, rue des Cotélas, 11, de 2 a. 70 c. Jouissance prochaine. 6802

**À vendre de gré à gré**

2 maisons, rue Pied-de-Château, la 1<sup>re</sup> n° 5 et 7, la 2<sup>e</sup> n° 14 et 16. S'adresser en l'étude du dit notaire Hamoir. 6803

Etudes des notaires HAMOIR et LOGÉ, à Namur.

**Pour cause de partage**

**VENTE DÉFINITIVE**

**de Beaux Immeubles**

à Namur, Saint-Servais, Vedrin et Leuze

Lundi 19 août, à 2 h., par le ministère des notaires Hamoir et Logé, et en l'étude du premier, rue St-Aubain, 1, les enfants de feu M. François Derenne-Deldime feront vendre définitivement les immeubles suivants, savoir :

- a) Ville de Namur : I. Une belle maison de maître avec grands et petits magasins, bureaux, écuries, remise et cour, rue Pepin, n° 7 et 9, contenant 9 a. 45 c.; II. Une maison de rentier ou d'employé, avec cour, rue Pepin, n° 14, cont. 74 c.; III. Une maison de rentier avec cour, rue Pepin, n° 15, cont. 1 a. 40 c., la masse haussée 122.000 francs; IV. Une maison de rentier ou d'employé, avec cour et jardin, rue Blondeau, n° 12, cont. 1 a. 65 c.; V. Une maison de commerce avec entrée particulière, formant le coin de la rue des Bouchers, n° 15, et du marché au Foin, n° 18, cont. 46 c.; VI. Une propriété industrielle et d'avenir, appelée communément « Le Casino », au faubourg St-Nicolas, à la rue de Balart, n° 38 à 44, comprenant vastes bâtiments, cour, jardin et pelouse, contenant 60 ares 30 centiares, haussée 40.000 francs; VII. 4 maisons de rentier ou d'employés, avec chacune cour et jardin, rue des Ecoles, à La Plante, n° 31, 33, 35 et 37, cont. totale 10 a.; VIII. Un jardin de 4 a. 50 c. derrière les maisons Louis Matholet, baron de Cartier et J. Warrant, r. des Ecoles, La Plante; IX. Une maison avec dépend. et jardin, faubourg St-Nicolas, rue de Balart, n° 56, cont. 5 a.; X. Une magnifique propriété d'agrément, à Bomel, entrée par la rue de Bomel, n° 61, et par la ruelle Nanon, appelée « Le Fort », comprenant : maison, serres, jardin, pelouses, bosquet, contenance 80 ares; haussée 32.000 francs; XI. Une maison avec cour, fournil, remise, écurie, autres dépendances et jardin, située à Bomel, à la ruelle Nanon, n° 34, cont. 25 ares; XII. Deux maisons avec cours, dépendances, jardins et une bande de terrain, situées à Bomel, à la ruelle Nanon, n° 54 et 62, cont. 17 a. 85 c.; XIII. Une maison à usage de café, formant le coin de la rue de Bomel, n° 55, et de la ruelle Nanon, n° 2, cont. 95 c.; XIV. Un grand jardin à front de la route de Bomel à Vedrin, contenant 52 ares 80 centiares, haussée 4.000 fr. XV. Jardin, rue de la Pépinière, de 4 a. 65 c.

b) Commune de St-Servais : XVI. Une très belle propriété maraichère, du plus grand avenir, située à Bomel, longeant la ruelle Nanon, n° 60, comprenant : maison avec cour, grange, écuries et autres dépendances, pavillon et terrain maraichère, avec espaliers, cont. 2 hect. 19 a. 70 c.; XVII. Une propriété maraichère, située à Bomel, ruelle Nanon, n° 3, cont. 1 h. 50 a. c) Namur, St-Servais et Vedrin : XVIII. Une propriété maraichère, située à Bomel, à la rue de Bomel, n° 153, de 1 h. 50 a., haussée 14.000 francs.

d) Commune de Leuze : XV. Un terrain à la route de Louvain à Namur, lieu dit « Crociu », cont. 29 a. 60 cent. — Facilités de paiement. — Frais, 10 p. c. — Plans, conditions et catalogues en l'étude des dits notaires. 6799

**Etude de M<sup>e</sup> LOGÉ, notaire, rue Pepin, 18, Namur.**

**LUSTIN. — Bord de la Meuse**

Vendredi 9 août 1918, à 11 h., en l'étude de M<sup>e</sup> Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, le propriétaire fera vendre définitivement et de rapport de 3 h. 45 a., à Lustin (bois, vaste prairie, beaux emplacements pour villas), joignant la grand route montant au village, le chalet Normand de M. le doct. Bribosia et le pensionnat. Superbe aspect panoramique, vue sur la Meuse, Godinne et Profondeville. Jouissance immédiate. Plans en l'étude. 6663

**Erpent**

Samedi 10 août 1918, à 10 h., en l'étude de M<sup>e</sup> Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, vente publique d'une propriété, à Erpent, 2 maisons, dépendances, jardin, 8 ares 40 c., joignant la route de Luxembourg, Mortiaux et Kinart. — Prompte jouissance. — Grandes facilités de paiement. 6736

**NAMUR et SAINTE-SERVAIS**

Mardi 20 août 1918, à 10 h., en l'étude de M<sup>e</sup> Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, la famille Deglume-Dassy, fera vendre définitivement :

1. Une maison avec dépendances, à Namur, boulevard du Nord, 22, occupée précédemment par M. Deglume-Dassy; valeur locative 2.000 francs. — 2. Une belle maison de commerce avec grande vitrine, dépendances, garage, grand atelier de menuisier et jardin, route de Gembloux, 97-99, à Saint-Servais. — 3. Emplacement à bâtir, rue Marie-Henriette, à Namur, 297 m<sup>2</sup>. Prompte jouissance. 6800

**Etude de M<sup>e</sup> Ernest WÉROTTE, notaire à Andenne.**

**GESVES**

**Pour sortir d'indivision**

Le lundi 12 août 1918, midi précis, au café tenu par M. J.-B. Cotison-Bertrand, aux Forges-Gesves, le dit notaire exposera en vente publique les biens suivants sis commune de Gesves, et en une seule séance :

1. Une bonne propriété rurale, comprenant maison, dépendances, jardin, prairies et terres, la tout situé aux Forges, contenant 1 h. 87 a. 30 c.

Par sa situation à plusieurs routes de grande communication et à l'arrêt du tram

Courrière-Ban-Ahin, ce bien convient pour tous genres de commerce.

2. Une maison aussi « aux Forges » avec jardin, terre et prairie de 67 ares 20 cent.
3. Diverses terres formant de beaux emplacements à bâtir, pâtures et prés, sis en lieux dits « Les Forges », « Grand Ry » et « pré d'Amite », contenant environ 4 hectares 42 ares 50 centiares.

En masse ou par lots au gré des amateurs. 6785 1

**Perwez-Condroz**

Le mardi 13 août 1918 à 11 h. précises, en son étude, le notaire Wérotte exposera en vente publique et en une seule séance : Une très belle et vaste maison de campagne avec corps de ferme et autres dépendances, jardin, verger bien arboré, prés et terres, le tout situé au centre du village de Perwez-Condroz, arrêt du tram, d'une contenance globale de 9 hect. 25 ares 41 cent. En masse ou par lots. Jouissance rapprochée.

Pour visiter la propriété s'y adresser tous les jours à l'exception des 5, 6, 7 et 8 août. Renseignements et plan de lotissement en l'étude. 6786 1

**Etude de M<sup>e</sup> LANGE, notaire à Havelange.**

Le mercredi 14 août 1918, à 1 heure, devant sa demeure, à Jeneffe, M. Florentin Grovessa vendra, par M<sup>e</sup> Lange, tout son mobilier. Au comptant avec 10 p. c. 6723 2

Le mercredi 21 août 1918, à 2 heures, hôtel de la Poste à Havelange, Mrs Comblin et Hénoux vendront par M<sup>e</sup> Lange 2 maisons avec jardins de 9 ares chacune et 7 terres mesurant ensemble 3 hectares environ, le tout situé à Bois-Borsu. 5724 2

Le jeudi 22 août 1918, à 2 heures, en l'étude de M<sup>e</sup> Lange, M. Oscar Trokay vendra une maison et jardin de 9 ares 72 c., sis à O. sogne-Havelange. 6725 2

Le jeudi 22 août 1918, à 2 h., à l'hôtel de la Poste à Havelange, M. Paquet-Tixhou vendra par M<sup>e</sup> Lange, à l'intervention de M<sup>e</sup> Delmotte de Frainoux, une terre de 7 h. 33 a. 59, sur Evelette, dont 3 h. 80 a. de bois et deux parcelles de bois de 38 a. 50 et 73 a. 70, sur Jallet. 6772 2

Le mardi 27 août 1918, à 2 heures, chez M. Constant Baurind, à Jeneffe, M. Foulon-Riga vendra par M<sup>e</sup> Lange, une maison avec jardin et pré à Jeneffe, de 58 ares environ. 6773 2

**Etude de M<sup>e</sup> BRUYR, notaire à Gembloux**

**GEMBLoux**

Lundi 12 août 1918 à 11 h. matin, à l'hôtel Sams, à Gembloux, location publique pour 9 ans d'une terre de 12 hect. 58 ares, à Gembloux, Campagne d'Ecée, joignant route Wavre à Trielmont. En masse ou par lots. 6719 3

**SAUVENIÈRE**

Lundi 12 août 1918, à 2 h., au café Eugène Cravillon, à Sauvenière, reg. enfants Cravillon-Baiza, le dit notaire vendra publiquement :

1. Bonne maison de cultivateur, au Tichon, à Sauvenière, contenant 48 a. 84 c. — Jouissance 1<sup>er</sup> mars 1919.
2. Terre à Sauvenière. Campagne Pierreuse, de 27 ares, à chemin. — Jouissance 15 septembre 1919. 6720 3

**EMINES & DAUSSOULX**

Mardi 13 août 1918, à 2 h., à l'hôtel Didi, près station St-Denis, le dit notaire vendra en une séance, 14 hect 73 ares bonnes terres, sur Emines et Daussoulx, savoir :

1. Terre « Campagne fond de Vaux », de 7 hect. 29 a. 80 c., joignant chemin Daussoulx à Villers-lez-Bast et Emines. — Jouis. en 1918 et 1919.
2. Terre « Campagne Nagigotte », sur Daussoulx, de 7 h. 43 a. 30 c., raccordée à chemin. — Jouis. en 1918. Plan de lotissement et renseignements, en l'étude de M<sup>e</sup> Bruyr. 6721 3

**Etude de M<sup>e</sup> STERIN, notaire à Spy.**

**MOUSTIER-SUR-SAMBRE**

Mardi 13 août à 2 h., café Remy, vente publique d'une maison, dépendances et jardin, rue de Mornimont, à Moustier, 11 ares 40, joignant Dupaix et Duchêne. 6795 1

**SPY**

Mercredi 14 août à 2 h., en l'étude, vente publique d'une maison, dépendances et jardin, rue de Goyet, à Spy, 13 ares 17, joignant Amand, V. Gillard et S'intrain. 6796 1

**SPY ET TEMPLoux**

Lundi 19 août, à 2 h., en l'étude, vente publique de :

**SPY**

1. Belle propriété, maison, dépendances et jardin, rue de l'Orniat, 66 ares 9 cent., joignant Marlier, Beauloye, Brichard Milquet et autres.
2. Terre « Pirettes » 18 ares 70 c., joignant Renard, la commune et chemin.
3. Terre « Morveau », 27 ares, joignant Rinchard, Mako et chemins.
4. Terre « Carmelins », 21 ares 10 c., joignant Marlier, Leurquin et chemin.
5. Terre « Cailloux », 28 ares 60 cent., joignant Lacroix, Beauloye, Houdet, Misson, Delvigne et Massaux.
6. Terre « Fond de Boquet », 53 a. 30 c., joignant Brigode, Massart, Dewamme, Beauloye et Lacroix.

**TEMPLoux**

1. Terre « Fond de Spy », 70 ares 96, joignant à Leurquin-Vancelat, de Villers, Rosart et chemin.
2. Terre « Fayt », 48 ares 10, joignant Gilson et autres et chemin. 6797 1

Etude de M<sup>e</sup> de FRANQUEN, notaire, à Jambes.

**Belle Maison rue de la Chapelle SAINT-SERVAIS**

Mardi 6 août, à 10 heures, en son étude à Jambes, le notaire de Franquen, vendra publiquement en une séance : Une belle maison avec dépendances sise rue de la Chapelle, 9, à Saint-Servais, joignant l'Institut provincial, MM. Delga et Durieux occupée par M. l'abbé Guissart convient pour rentier employé ou fonctionnaire. Prompte jouissance. Facilités de paiement. 6570 4

**Terres et Prairie, à Maillen**

Lundi 19 août 1918, à 2 h., au café Aug-Fosseprez, à Maillen, le notaire de Franquen vendra publiquement, en une seule séance, à la requête des propriétaires, les biens suivants, sis à Maillen :

1. Terre « la chappelle » contenant 75 ares 70 centiares.
2. Terre « aux roches » de 1 hectare 5 ares 50 centiares.

Ces deux terres joignant le chemin de Dinant, MM. Lambotte, Verlainne et Orban. 3. Prairie lieu dit « Rassin » de 20 ares 10 centiares, joignant 2 chemins, MM. Rase et Lambotte. 6774 3

**Maison de commerce et de rapport à Salzinnes**

Mardi 20 août 1918, à 10 h., en l'étude du dit notaire de Franquen, adjudication définitive et sans remise sur la mise à prix de 42.500, d'une grande maison de commerce et de rapport sise place Wiertz, à Salzinnes (Namur), joignant la dite place et l'avenue. Située au coin de deux rues très fréquentées cette maison convient pour toute espèce de commerce. Revenu annuel : 3.000 frs. 6775 3

**BELLE PROPRIÉTÉ**

près de la gare de St-Denis-Bovesse

Mardi 20 août 1918, à 2 h. 1/2, au café tenu par M. Nestor Ripet (café Didi), à Isnes, M<sup>e</sup> Ledain, notaire, substituant M<sup>e</sup> de Franquen, notaire à Jambes, vendra publiquement en une séance, à la requête de la propriétaire :

Une belle propriété comprenant maison en deux demeures, avec garage, écurie, autres dépendances et jardin de 15 ares 90 cent., en un ensemble sis à St-Denis-Bovesse, près de la gare, joignant la chaussée, MM. Stevenart et Lemaire, occupé par M. Deffense.

Cette propriété peut être raccordée à la gare et convient tant à un commerçant ou industriel qu'à un cultivateur. — Grandes facilités de paiement. 6776 3

**Capitains à placer sur hypothèques.**

S'adr. en l'étude du notaire de Franquen. 5850

**Etude de M<sup>e</sup> BOCCART, notaire à Mettet.**

**Oret et Mettet. — Vente d'une maison de jardin, prairies et terre**

Lundi 5 août, à 3 h., au café Edouard Henseval, à Corroy-Mettet, vente publique, requête des propriétaires :

**ORET**

- a) Maison, à la ruelle Cadet, de 1 a. 75 c;
- b) 2 jardins, au Pachis aux Greffes, de 2 ares 50 c. chacun;
- c) Terre, à la Rose, de 38 ares;
- d) Pâturage, au Fonds des Marchaux, de 30 ares 70 c.
- e) Pré, au Vieux Fourneau, de 37 ares;
- f) Pâturage, au Baye, de 70 ares 40 c.

**METTET**

Terre, en lieu dit « Baquet Vallées », de 18 ares 55 centiares. 6814

**METTET. — Vente d'un bon Mobilier agricole**

Le mercredi 7 août, à 2 h., en la demeure de M. Léon Lebrun-Cornelle, à Mettet, vente de meubles et instruments agricoles. Voir détail aux affiches. — Au comptant, avec 10 p. o. 6815

**BIESMES**

**Vente de 4 hectares de terres et prairie**

Judi 8 août, à 3 h., au café Desfresne, vente publique : a) Requête de M. Victor Delalou-Berlier : 1. Terre, à Pontfossé, de 98 a. 20 c.; 2. Terre, au sentier de Wagnée, de 46 a. 44 c.; 3. Prairie, al Praile, de 22 a. 11 c.

b) Requête de Mlle Harlinvaux : 1. Terre, al Croix, de 58 ares; 2. Terre, au Rond des Chaussées, de 80 ares; 3. Terre, dite Campagne de l'Aune, de 63 ares; 4. Terre, aux Agnelins, de 25 ares.

c) Requête de Théodore Wyard : Terre à la Barrière, de 19 ares environ. 6816

**Etudes de M<sup>e</sup> BOCCART, notaire à Mettet, et FRANCESCINI, notaire à Fosses**

Falisolles, Aisement et Le Roux

**Vente d'un moulin à farine**

et 4 h. 50 de terrains

Lundi 12 août 1918, à 3 heures, au café Désiré Cerfaux, à Le Roux, vente publique à la requête de M. Ed. Guyaux, rentier à Chimay, d'un moulin à farine, mû par l'eau, avec 3 paires de meules, deux habitations, fournil, 4 bonnes caves, vaste grange, écurie, étable, porcherie, jardin, vergers, terres labourables, d'une contenance totale de 4 h. 43 a. 53 c. Ce moulin est situé à Claminforge, sur la route de Fosses à Taminas par Vitival, à 500 m. des gares de Falisolles et d'Aisement. Il sera exposé en 2 lots : a) moulin, corps de logis, grange, écurie, étable, pré, verger, 1 hect. 18 a. 99 c.; b) maison d'habitation, étable, fournil, verger, terres, de 3 hect. 24 a. 54 c. 6813

**PAPIERS en feuilles**

et rouleaux, sachets, cornets. Bureau de Publicité, 21, boulevard d'Herbatte, Namur 6771 1

Etude de M<sup>e</sup> CLOSE, notaire à Gedinne.

Le 7 août 1918, à Patignies, requête Henrion, vente publique d'un petit mobilier. Le 19, à Bohan, requête Judith Javaux, vente publique d'un petit mobilier, maison, deux jardins et terre. 6787 1

**Etude de M<sup>e</sup> DOCC, notaire à Bois-de Villers**

Lundi 5 août 1918, à 2 h., au café Florent Bajart, à Wépion, route de Saint-Gérard, location publique de 13 hectares de terre et d'une pâture c'ôturée de 10 hectares, à Wépion. Renseignements en l'étude. 6704 2

Lundi 12 août 1918, à 2 h., au café Piron, à Burnot-Profondeville, location d'un moulin à farine, avec 5 hect. 50 de terre, à Arbre et Bois-de Villers. 6705 2

**Etude du Maître Eugène MARSIGNY, notaire à Ohey.**

**Vente publique de belles avoines sous Evelette et Haillot**

Le vendredi 9 août 1918, à 3 h., chez M. Sépulchre-Derenne, à Evelette, Mademoiselle Virginie Marion du dit lieu fera vendre publiquement par le ministère de M<sup>e</sup> Marsigny, notaire à Ohey :

1. 73 ares avoine aux Harlettes sous Haillot.
2. 56 ares avoine à Flennish sous Haillot.
3. 35 ares avoine à St-Germain, sous Evelette.
4. 50 ares avoine au même lieu.

**VENTE PUBLIQUE DE BOIS à Haillot**

Le lundi 12 août 1918, à 1 h., en la salle communale de Haillot, l'administration de cette commune fera vendre publiquement par M<sup>e</sup> Marsigny, notaire à Ohey :

- 25 marchés de futaie et baliveaux au fond de Bologne;
- Divers marchés perches de sapins, aux vieilles tailles.

**Autorisation de M. le Référendaire général du 24 avril 1918.**

6709 2

**Vente de BESTIAUX à Ohey**

Le mardi 13 août 1918, à 2 h. de relevée M. François Puff-t, d'Ohey, fera vendre devant la demeure, par le ministère de M<sup>e</sup> Marsigny, notaire à Ohey :

1. Trois excellentes vaches;
2. deux taureaux;
3. Trois veaux de un an.

**Deux moutons.**

6710 2

**LOCATION PUBLIQUE d'excellentes TERRES**

sous Ohey et Haillot

Le mardi 13 août 1918, à 4 h., chez M. François Renglet, à Ohey, M. Puffat-Bouillon fera louer publiquement pour en jouir le 1<sup>er</sup> octobre prochain par le ministère de M<sup>e</sup> Marsigny, notaire à Ohey :

1. Environ 6 hectares au bois de Walery, sous Ohey;
2. Environ 1 h. 25 ares au bois de Haillot, sous Haillot.

**Vente publique d'une maison avec jardin à Pourraing (Asses)**

Le vendredi 23 août 1918, à 2 h., chez M. Charles Letébrve, à Gesves, M. Isidore Dekir fera vendre publiquement par le ministère de M<sup>e</sup> Marsigny, notaire à Ohey : Une maison, étable, grange, four, dépendances et jardin, ensemble sis à Pourraing (Asses) d'environ 12 ares 50 centiares. 6712 2

**Vente publique d'une Maison avec jardin à Gesves**

Le vendredi 23 août 1918, à 4 h., chez J.-B. Cotison, aux Forges, Gesves, pour la Société anonyme des Carrières de grès, M<sup>e</sup> Marsigny, notaire à Ohey, vendra publiquement en une seule séance : Une maison, avec dépendances, jardin et verger plantés de 50 arbres fruitiers, ensemble de 33 ares sis à In